



LES ESSENTIELS du Conseil municipal

Mardi 23 Septembre 2025



SOLIDARITE ET ACTION EDUCATIVE

RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MEDIATION ET PREVENTION DIJON METROPOLE

Depuis plusieurs années, la Ville de Quetigny travaille en partenariat avec l'association MPDM sur le volet de la médiation sociale dans les quartiers et sur la prévention spécialisée auprès des jeunes pouvant faire face à des difficultés. Ainsi 2 médiateurs sociaux et 2 éducateurs spécialisés sont déployés sur le territoire quetignois aux côtés des services de la Commune.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la reconduction pour 3 années du partenariat et du financement de la Ville à hauteur de 80 040€.



GESTION DES DECHETS

RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN SUR L'ELIMINATION DES DECHETS

Pour l'année 2024, 83 342 tonnes de déchets ménagers ont été collectés. Si une baisse globale depuis 2010 est à souligner, une légère hausse en 2024 par rapport à 2023 s'explique par l'augmentation des déchets recyclables et des déchets alimentaires. La production de déchets ménagers par habitant a quant à elle diminué passant de 313,5 Kg/habitant à 308Kg/habitant.

Notre capacité de valorisation énergétique est de 140 000 tonnes par an.

Cette production permet notamment d'alimenter le réseau de chaleur urbain auquel est raccordé la Ville de Quetigny.

Des travaux ont d'ailleurs démarré à Fontaine Village pour raccorder les bâtiments CDC Habitat au chauffage urbain ce qui permettra d'améliorer le confort des habitants et de réduire les factures.

Vous pouvez retrouver le rapport [ici](#)

#CMQuetigny



PATRIMOINE

PROJET DE REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DES AIGUISONS

Agir sur les consommations énergétiques des bâtiments communaux et améliorer le confort des usagers est un réel enjeu pour l'avenir. C'est pourquoi la Ville de Quetigny engage un vaste programme de rénovation du groupe scolaire des Aiguisons qui se poursuivra sur plusieurs années et débutera par le bâtiment de la restauration scolaire.

Le coût total du projet s'élève à 3,9 Millions d'euros.

Des subventions seront sollicitées auprès des différents partenaires institutionnels.



TRANQUILLITE PUBLIQUE

**CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
LA FONDATION
30 MILLIONS D'AMIS
POUR LA
STERILISATION DES
CHATS ERRANTS**

La Commune de Quetigny, sensible à la cause animale et à la régulation des populations félines, s'est rapprochée de la Fondation 30 Millions d'Amis en raison de son expertise en matière de gestion des chats libres.

La prolifération des chats errants représentant une problématique d'ordre sanitaire et environnemental sur le territoire, le Conseil municipal a adopté le partenariat pour soutenir les campagnes de stérilisations de ces chats. Les chats errants observés dans la commune doivent être signalés à la Police Municipale.



QUESTION ORALE

NUISANCES RELATIVES AUX CORBEAUX

Le Groupe ETIQ a interrogé la Municipalité sur sa gestion des populations de corvidés provoquant des nuisances dans certains quartiers de la ville.

La Ville a, depuis plusieurs années, tenté d'endiguer la prolifération des corbeaux freux en utilisant plusieurs méthodes telles que le passage de prédateurs (faucons), la pose d'effaroucheurs sonores et visuels, l'élagage des arbres durant les périodes autorisées par arrêté préfectoral ainsi que la mobilisation de lieutenants de Louveteries habilités à procéder aux prélèvements de ces espèces durant la période autorisée allant du mois de février au 31 mars.

Aucune solution seule n'étant pérenne, la Ville continuera à mettre en œuvre l'ensemble de ces méthodes. Une campagne d'élagage sera lancée en octobre 2025 dans l'avenue de Bourgogne et le cours Sully. De même, le lieutenant de Louveterie sera mandaté dès le mois de février pour procéder à la régulation des populations de corvidés.